



Réserve naturelle régionale des Partias

Rapport d'activité 2015



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Objet social de l'association

L'association locale de la Ligue pour la Protection des Oiseaux en région Provence-Alpes-Côte d'Azur est une association à but non lucratif qui a pour but d'agir pour l'oiseau, la faune sauvage, la nature et l'homme, et lutter contre le déclin de la biodiversité, par la connaissance, la protection, l'éducation et la mobilisation.

Nom du représentant légal de l'association

Gilles VIRICEL, Président de l'association locale

Direction de l'association

Benjamin KABOUCHE, Directeur de l'association locale
Magali GOLIARD, Directrice adjointe de l'association locale

Adresse du siège social

LPO PACA Villa Saint Jules 6, avenue Jean Jaurès 83400 HYERES
Coordonnées téléphoniques
Tél. : 04.94.12.79.52 Fax. : 04.94.35.43.28 E-mail : paca@lpo.fr Site : <http://paca.lpo.fr>
SIRET : 350 323 101 00062
Code APE : 9499Z

Rédaction / Suivi du projet

Vanessa FINE, responsable Programme Hautes-Alpes - conservatrice de la RNR des Partias
Courriel : vanessa.fine@lpo.fr

Relecture

Benjamin KABOUCHE et Marc FLIGNY

Date

4 janvier 2016

Citation recommandée

LPO PACA (2015). Réserve Naturelle Régionale des Partias - Rapport d'activité 2015.

Photos de couverture

paysage de la RNR Partias © B. Kabouche ; Perdrix bartavelle © Robert Balestra – LPO PACA ; agent de la RNR © L. Sibille.

Remerciements

Les auteurs tiennent à remercier tous les bénévoles du groupe LPO de Briançon, les volontaires pour les sorties de prospections et les partenaires qui ont participé aux actions menées dans la réserve cette année.

Nous tenons également à remercier les observateurs bénévoles ayant mis à disposition leurs données sur la base de données en ligne de la LPO « Faune PACA » www.faune-paca.org.

*Nous rendons hommage à Pierre KOLLER
dont le décès est survenu le mardi 15 septembre 2015, à l'âge de 84 ans.*

Pierre KOLLER a été maire de Puy-Saint-André de 1989 à 1995.

*Il a œuvré pour la préservation du vallon des Partias
en remettant en cause les projets d'extensions des pistes de ski du Prorel (référendum,
intégration du site classé du Pelvoux, création de la réserve naturelle volontaire...).*

Sommaire

I Fiche signalétique de la réserve naturelle.....	7
I-1 La réserve naturelle régionale des Partias.....	7
I-2 Gouvernance.....	7
I-2.1 Le Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur	7
I-2.2 Organismes gestionnaires	7
I-2.3 Comité consultatif et Conseil scientifique.....	8
I-3 Plan de gestion	8
II Surveillance et police de la nature	9
II-1 Coordination avec les autres corps de police de l'environnement	9
II-2 Communication réglementaire	9
II-3 Surveillance.....	10
III Connaissance et suivi du patrimoine naturel	11
III-1 Inventaires continus	11
III-2 Prospections et inventaires ciblés	11
III-3 Suivis dans le cadre de l'observatoire de la biodiversité.....	12
IV Prestation de conseil, étude et ingénierie	12
IV-1 Protocole Scientifique Dendrométrie des Réserves Forestières (PSDRF)	12
IV-2 Sondage de la fréquentation estivale sur les crêtes de Serre-Chevalier.....	13
IV-3 Suivi de la fréquentation du site	14
V Interventions sur le patrimoine naturel.....	15
V-1 Suivi et entretien des systèmes de protection des zones d'hivernage du Tétraz lyre	15
V-2 Protection des rives du lac.....	15
VI Création et maintenance d'infrastructures	16
VI-1 Entretien et balisage des sentiers.....	16
VI-2 Projet d'amélioration de la cabane pastorale des Partias	17
VII Prestations d'accueil et d'animation	18
VII-1 La fête des Partias comme outils de sensibilisation.....	18
VII-2 Pédagogie en montagne avec la RNR des Partias.	18
VIII Management et soutien	19
VIII-1 Personnel salarié	19
VIII-2 Volontaires.....	19
VIII-3 Bénévoles.....	19
VIII-4 Partenariats.....	20
VIII-4.1 Partenaire principal : la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.....	20
VIII-4.2 La commune de Puy-Saint-André.....	20
VIII-4.3 L'Union Européenne.....	20
VIII-4.4 Autres partenaires financiers.....	20
VIII-4.5 Partenaires scientifiques et techniques	20
VIII-5 Réseaux.....	21
IX Information et communication	22
X Orientations du programme d'activité 2016	24
XI Annexes.....	25
XI-1 Stratégie Globale pour la Biodiversité (SGB).....	25
XI-2 Carte de localisation des actions	28

I Fiche signalétique de la réserve naturelle

I-1 La réserve naturelle régionale des Partias

Créée le 30 octobre 2009 par délibération du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur n°09-277.

Superficie : 685 ha.

Située sur la commune de Puy-Saint-André, Hautes-Alpes, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Statut foncier : L'intégralité de la réserve naturelle se trouve en terrains appartenant à la commune de Puy-Saint-André. Fait partie du site classé « Massif du Pelvoux ».

Le vallon des Partias est un site montagnard très intéressant sur le plan de la biodiversité. L'étagement de la végétation liée à l'altitude, la diversité des habitats naturels (boisements d'altitude, bas-marais, étangs, éboulis et falaises, prairies, etc.) et des activités humaines encore relativement faibles sont favorables à la présence de nombreux cortèges d'espèces.

I-2 Gouvernance

I-2.1 Le Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur

La RNR est sous la responsabilité du Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur. La Région PACA apporte les moyens techniques et financiers afin que les gestionnaires mettent en œuvre les orientations de gestion de la RNR : la conservation de la biodiversité et des paysages, les inventaires et le suivi de l'évolution de la biodiversité, la valorisation du site, l'intégration des activités humaines et la mise en place d'un système de management écologique.

I-2.2 Organismes gestionnaires

Les co-gestionnaires de la réserve ont été désignés par arrêté du Conseil régional du 25 mai 2010 :

Commune de Puy-Saint-André

Mairie, Le Village
05100 Puy-Saint-André
Tél. : 04.92.20.24.26
Fax : 04.92.21.11.51

**Ligue pour la Protection des Oiseaux
PACA**

Villa St Jules – 6, av. Jean Jaurès
83 400 HYERES
Tél. 04.94.12.79.52
Fax. 04.94.35.43.28

Conservatrice : Vanessa FINE - vanessa.fine@lpo.fr - Tél/Fax : 04 92 21 94 17
LPO PACA – Antenne des Hautes-Alpes - 9 avenue René Froger - 05100 Briançon

I-2.3 Comité consultatif et Conseil scientifique

Le comité consultatif de la RNR a été constitué par arrêté du Conseil régional n°2010-204 du 25 mai 2010. Il se réunit au moins une fois par an pour examiner le rapport de gestion de l'année écoulée et le programme de l'année suivante. En 2015, il s'est réuni le 12 novembre avec une visite du site et une réunion en salle.

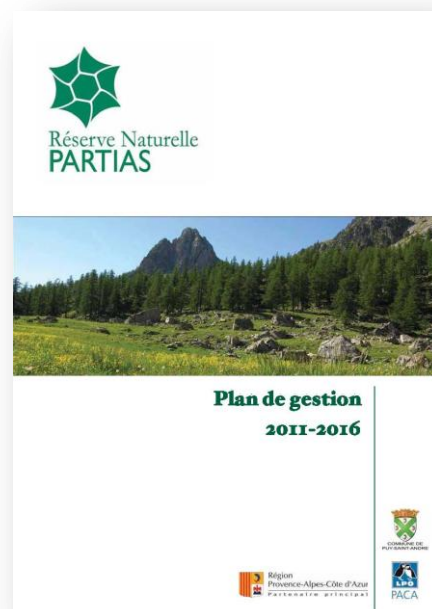
Le conseil scientifique de la RNR a été institué par arrêté du Conseil régional n°2012-105 du 19 avril 2012. Il peut être sollicité par le gestionnaire ou par le comité consultatif pour toute question à caractère scientifique.



Photo 1 : réunion du comité consultatif en 2015 © B. Kabouche LPO PACA

I-3 Plan de gestion

Le plan de gestion 2011-2016 est le premier plan de gestion de la réserve naturelle régionale des Partias. Il a été rédigé par les co-gestionnaires : rédaction LPO PACA, validation par la commune de Puy-Saint-André. Il a reçu les avis favorables du comité consultatif, du comité scientifique, du conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN) et a finalement été approuvé par délibération du Conseil régional N° 12-729 du 29 juin 2012.



II Surveillance et police de la nature

II-1 Coordination avec les autres corps de police de l'environnement

Des contacts réguliers sont entretenus avec les autres corps de police de l'environnement. Une journée de contrôle commune avec l'ONCFS* a été organisée en septembre 2015.

II-2 Communication réglementaire

Signalétique

La signalétique « réserve naturelle » est opérationnelle avec :

- un panneau en entrée principale du site (présentation de la réserve, carte de délimitation et pictogrammes sur la réglementation). A noter qu'en 2015, un nettoyage de ce secteur a été fait, avec le démontage de multiples petits panneaux fixés sur le panneau de la réserve. Le CBGA† a également installé un panneau sur la géologie de la Condamine.
- six panneaux de rappel réglementaire sur les accès secondaires (cols, etc.) ;
- des petits panneaux indiquant les bornes de la réserve naturelle sur les accès encore plus secondaires (Cime de la Condamine, Rocher de Roure, etc.).



Photo 2 : entrée de la RNR "le Saouto"
© B. Kabouche LPO PACA

Plaquette réglementaire

Elaborée en 2013, la plaquette expliquant la réglementation de la RNR des Partias et les objectifs associés est disponible sur le site internet de la LPO PACA et diffusée en mairie de Puy-Saint-André ainsi que sur le terrain lors des contrôles.

* ONCFS : Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage

† CBGA : Centre Briançonnais de Géologie Alpine

II-3 Surveillance

Les missions de surveillances se font au gré des différentes sorties sur le terrain pour des opérations techniques (inventaires et suivis scientifiques, balisage des sentiers, installation de la clôture autour du lac, visite avec les partenaires techniques, etc.).

Jusqu'ici, aucun procès-verbal n'a été dressé, les interventions ayant donné lieu à de l'information et sensibilisation des personnes se montrant compréhensives. Grâce à l'amélioration du balisage des sentiers, la randonnée hors sentiers a fortement diminué, elle se localise sur des secteurs bien précis (pourtours du lac, fond de Closis en direction de la Condamine). Les infractions de chiens non tenus en laisse ou de cueillette de fleurs sont les plus fréquentes.

Outre la tenue-uniforme des réserves naturelles, les **outils** mis en place pour les missions de police sont :

- un carnet de constatation des infractions nature-environnement (avec trame d'aide à la prise de note avec double copie carbone),
- une fiche récapitulative des infractions propres à la réserve naturelle régionale des Partias indiquant les textes réglementaires afférents et la catégorie d'infraction.

↳ La mise en place d'une politique pénale, bien que non prioritaire dans la politique de gestion de la réserve naturelle, reste à faire (sous le contrôle du Procureur). Un carnet de timbre-amendes sera commandé pour faciliter les constats si besoin.

III Connaissance et suivi du patrimoine naturel

III-1 Inventaires continus

Les données sont en permanence complétées par les observations naturalistes de type « contacts faune », consignées dans la base de données Faune-paca.org. Le tableau 1 indique le nombre de données collectées et le nombre d'espèces recensées par groupe taxonomique sur un périmètre élargi, centré sur la RNR.

Groupe taxonomique	Nombre de données		Nombre d'espèces	
	2015	total 2009-2015	jusqu'en 2014	jusqu'en 2015
Oiseaux	534	3055	98	100
Mammifères	55	368	22	23
Chauves-souris	0	12	5	5
Reptiles	0	4	2	2
Amphibiens	2	19	2	2
Odonates	8	9	1	5
Papillons	516	682	55	94
Orthoptères	91	99	7	20

Tableau 1 : Données Faune PACA sur la RNR des Partias et périmètre alentour pour l'année 2015



Photo 3 : Chevêchette d'Europe © Robert Balestra

En 2015, 2 nouveautés sont à signaler : le contact avec la **Chevêchette d'Europe** au chant au printemps (par ailleurs observée dans la RNR à l'automne 2014) et la reproduction de la **Chouette de Tengmalm** dans le nichoir posé par la LPO en 2006.

III-2 Prospections et inventaires ciblés

Les connaissances ont été approfondies par des opérations d'inventaires et de suivis naturalistes ciblés :

- Prospections galliformes de montagne : comptages au chant du Tétrás lyre au printemps, suivi des zones d'hivernage pour le Tétrás lyre, prospections de milieux favorables au Lagopède alpin ;
- Inventaires des insectes de la RNR et du vallon voisin : 4 journée de terrain en juillet et 2 en septembre 2015 (cf. faune-paca publication dédié).

III-3 Suivis dans le cadre de l'observatoire de la biodiversité

Le suivi dans le cadre de l'« observatoire biodiversité », effectué annuellement depuis 2011 a été poursuivi cette année avec le STOC (Suivi Temporel des Oiseaux Communs) réalisé en deux passages par un bénévole du groupe LPO de Briançon.

↳ Les suivis dans le temps sont à revoir. Si le STOC paraît pertinent pour un suivi à l'échelle de la RNR et de l'observatoire régional et national, d'autres protocoles adaptés aux enjeux et aux moyens disponibles restent à développer.

IV Prestation de conseil, étude et ingénierie

IV-1 Protocole Scientifique Dendrométrique des Réserves Forestières (PSDRF)

Le Protocole Scientifique Dendrométrique des Réserves Forestières (PSDRF) a été déployé dans la RNR des Partias en fin d'été / début d'automne 2015. Le matériel nécessaire a été mis à disposition par RNF[‡] qui a également effectué une journée de formation des agents et analysé les données. Au total, 69 placettes permanentes ont été mises en place et étudiées, représentant 34 journées à deux



Photo 4 : formation PSDRF © V. Fine LPO PACA

personnes minimum.

Un rapport détaillé de cette première campagne du PSDRF sera publié.

[‡] RNF : Réserves Naturelles de France

IV-2 Sondage de la fréquentation estivale sur les crêtes de Serre-Chevalier

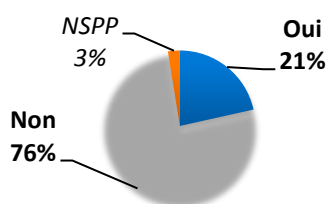


Photo 5 : sondage sur les crêtes de Serre-Chevalier © V. Fine LPO PACA

Suite au travail de rédaction d'un pré-projet avec cahier des charges pour un pôle d'interprétation de la RNR depuis Serre-Chevalier (2013), la pertinence du projet a été évaluée avec un sondage du public au cœur de l'été 2015. Le sondage a été étalé sur 5 semaines, à raison d'une journée par semaine. 79 personnes ont été interrogées.

Il en ressort que le public fréquentant les crêtes de Serre-Chevalier est plutôt familial, vient essentiellement pour profiter du point de vue et de la table d'orientation et effectue une sortie de courte durée. Ce public se montre intéressé par l'aménagement d'un sentier de découverte.

Savez-vous que le vallon des Partias est une RNR?



Vous préféreriez:



Figures 1 et 2 : extraits des résultats du sondage du public sur les crêtes de Serre-Chevalier en été

Un rapport complet détaille les résultats de ce sondage et vient compléter l'étude de 2013. Le projet reste à développer dans les années à venir.

IV-3 Suivi de la fréquentation du site

Un éco-compteur est placé à l'entrée de la réserve depuis la fin de l'été 2013. Le capteur détecte la chaleur émise par le corps et est capable de détecter deux personnes passant à un intervalle rapproché. L'objectif est d'avoir un indicateur objectif mesurant l'évolution de la fréquentation.

L'éco-compteur est utilisé pour évaluer la fréquentation aussi bien en été qu'en hiver, et il est déplacé 2 fois par an, au début de l'hiver et à la fin de l'hiver, afin de s'adapter au lieu de passage des visiteurs.

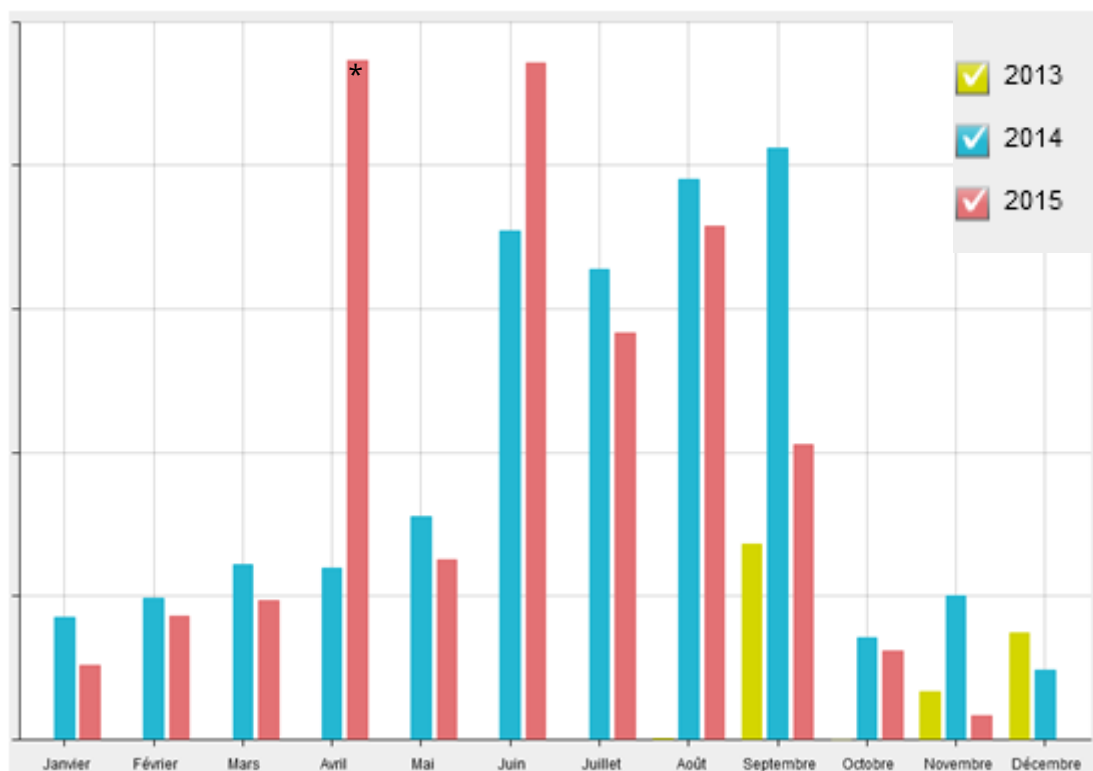


Figure 3 : résultats "bruts" du compteur sur la période 09/2013 à 11/2015 (* : valeur aberrante...)

La valeur absolue du nombre de personnes comptées ne présente que peu d'intérêt (d'autant plus que l'appareil compte tout ce qui passe devant le capteur, peu importe le sens de marche et si ce sont des personnes ou des animaux), aussi nous nous intéresserons à l'évolution de ces valeurs. Une analyse fine devra être faite avec élimination des quelques valeurs abérantes dans les jeux de données (comme pour le mois d'avril 2015 pour lequel 1 journée totalisant autant de visiteurs que tout le mois de juillet 2015...).

La fréquentation annuelle de la RNR peut-être résumée ainsi :

- Juin à mi-juillet : fréquentation surtout les week-end, soit le samedi soit le dimanche ;
- du 14 juillet au 15 août : « forte » fréquentation, plutôt aléatoire au niveau des jours de la semaine (dépendant probablement de la météo) ;
- à partir fin août : fréquentation très faible, légèrement plus importante les week-ends.

Aucune augmentation de la fréquentation n'est observée pour le moment entre 2014 et 2015, avec un total annuel quasi équivalent, plutôt moins de monde en 2015 en comparaison mensuelle sauf pour le mois de juin (et avril*).

V Interventions sur le patrimoine naturel

V-1 Suivi et entretien des systèmes de protection des zones d'hivernage du Tétrás lyre

Afin de préserver la tranquillité du Tétrás lyre dans ses zones refuges en hiver, un projet spécifique avait été déployé en 2012-2013. Après avoir défini les zones d'hivernage du Tétrás lyre, et avoir étudié la fréquentation hivernale de la réserve, des « zones de mise en défens » avaient été établies. Il s'agit de cordes balisées de fanions attachées dans les arbres en bordure haute des zones d'hivernage.

Durant tout l'hiver, des sorties de suivi ont été organisées, afin de vérifier l'efficacité des aménagements (respect des zones d'hivernage par les skieurs), et de s'assurer que les cordes soient bien visibles par les skieurs à la descente. L'efficacité de l'aménagement a été prouvée et le projet se poursuivra les hivers suivants.

V-2 Protection des rives du lac

La protection de la végétation aux abords du lac (clôture électrique) a été installée sur la moitié amont du lac de 2011 à 2013. Depuis 2014, et l'achat d'un matériel plus puissant, ainsi que l'installation d'abreuvoirs, la clôture électrique protège tout le pourtour du lac.

Le dispositif est mis en place en début d'estive par la LPO, qui effectue le contrôle de son efficacité tout au long de la saison. Il est démonté par le berger en fin d'estive.

L'expérience est concluante sur l'intérêt que présente la mise en défens des berges du lac (aspect paysager) : protégée des troupeaux et du piétinement la végétation sur les pourtours du lac s'est bien développée.



Photo 6 : Lac des Partias fin juillet 2015

© Vanessa FINE LPO

👉 *Le dispositif sera maintenu et évalué sur le long moyen/long terme.*

VI Création et maintenance d'infrastructures

VI-1 Entretien et balisage des sentiers

Entretien des sentiers et le balisage de la réserve naturelle des Partias est un travail nécessaire pour canaliser les randonneurs et ainsi limiter les impacts au sol et le dérangement de la faune sauvage. Pour poursuivre les travaux de balisage et d'aménagement des sentiers réalisés les années précédentes, des interventions ont été effectuées sur différents secteurs en 2015 :

- Bois d'aval : travaux confiés par la commune au CPIE Haute-Durance,
- sentier Partias > col de la Pisse (ravin Mélivrin) : après différents chantiers dans les années précédentes, pour des résultats mitigés, la LPO PACA a demandé aux organisateurs du **Grand Trail des Ecrins** de modifier leur itinéraire pour passer par ce sentier et ainsi aider sa réhabilitation. Après le passage du GTE au printemps 2015, le sentier a été bien marqué et a pu ensuite être re-balisé par des bénévoles de l'ARBB/LPO. Le bilan de ce partenariat avec le GTE est donc globalement positif (objectif atteint), mais il nécessite des moyens d'encadrement (balisage préalable et surveillance) et il reste des problèmes à améliorer (lassés coupés, sur balisage à la bombe de peinture).
- sentier Partias > col de la Trancolette et Partias > direction Condamine : balisé par les bénévoles de la famille Agresti avec la LPO, au moyen de piquets en bois.



Photos 7 et 8 : balisage avec la famille Agresti

Enfin, plusieurs **panneaux signalétiques** réalisés par la commune (exemple photo 7), ont été posés par des bénévoles (LPO, commune, famille Agresti, ARBB...).

↳ Le passage du Grand Trail des Ecrins sera reconduit dans les mêmes conditions en 2016, afin d'améliorer les points négatifs.

Le balisage des sentiers reste à poursuivre en direction de la Condamine... (d'autant plus que le panneau apposé par le CBGA[§] à l'entrée de la RNR invite emprunter le sentier de La Condamine...

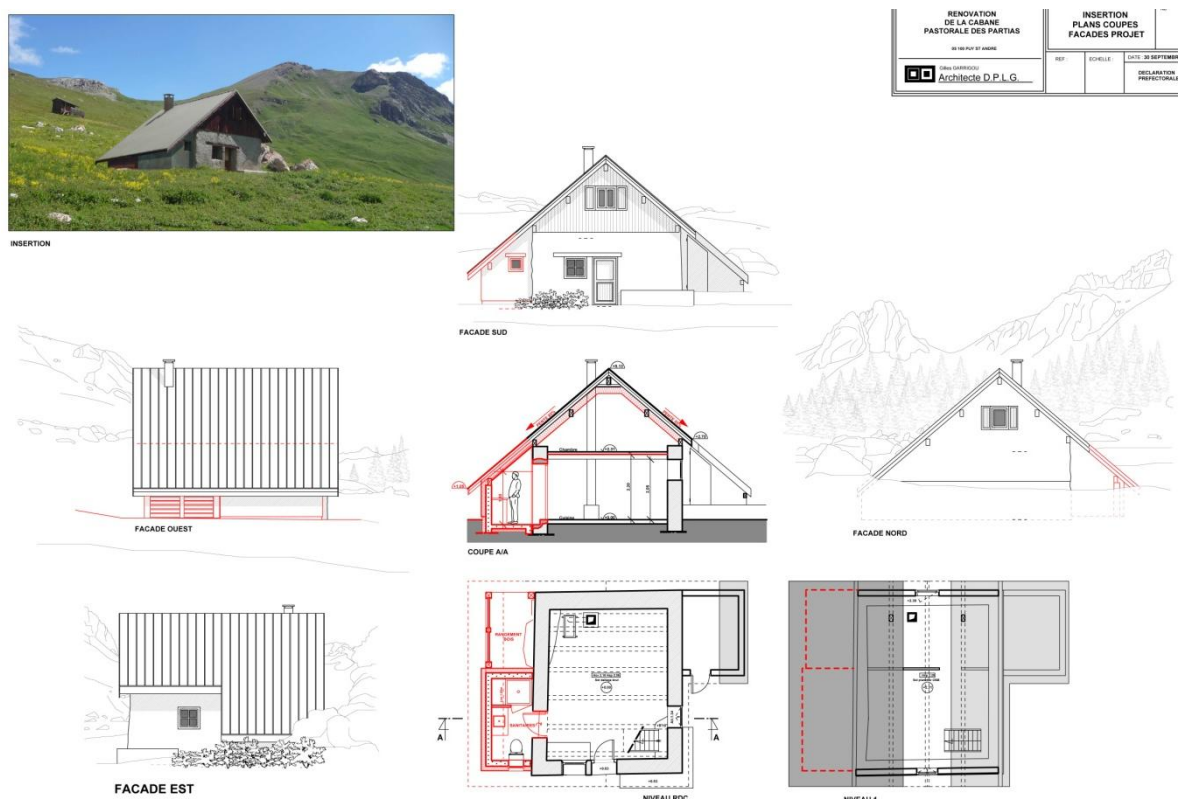
Enfin, le secteur des crêtes de Serre-Chevalier, et l'accès sommet de la télécabine > col de la Pisse sont aussi un point noir à régler.

[§] CBGA : Centre Briançonnais de Géologie Alpine

VI-2 Projet d'amélioration de la cabane pastorale des Partias

Le projet de réhabilitation de la cabane des Partias, en vue de réaliser des aménagements pour améliorer les conditions de logement du berger, s'est poursuivi en 2015 avec :

- aspect financier :
 - chiffrage par un architecte missionné par la commune de Puy-Saint-André,
 - dépôt d'une demande de financement à la Fondation du Patrimoine par la LPO (dossier refusé) ;
 - dépôt par la LPO d'une demande de financement à la Région PACA (accepté, permettra de réaliser une première phase des travaux en 2016) ;
 - autres demandes de financements en cours (CD05, etc.).
- aspect réglementaire :
 - dépôt d'une déclaration préalable (urbanisme) ;
 - demande d'autorisation préfectorale de travaux concernant un chalet d'alpage (avec passage en commission des sites au titre du site classé) ;
 - demande d'autorisation au Conseil Régional au titre de la RNR (avec sollicitation des avis du comité consultatif et du CSRPN).



👉 Le projet devrait démarrer sur le terrain en 2016 et se poursuivre en 2017, avec un important travail de surveillance et d'accompagnement du chantier.

VII Prestations d'accueil et d'animation

VII-1 La fête des Partias comme outils de sensibilisation



PACA, avec l'aide de la commune et des Amis des reconduit la « fête des Partias » pour la troisième année consécutive.

L'objectif est toujours de renforcer les contacts avec les briançonnais fréquentant le site, en favorisant l'échange informel autour d'un moment festif et convivial (un pique-nique), agrémenté d'animations nature pédagogiques et ludiques.

La fréquentation est stable, voir à la baisse: une centaine de personnes en 2013, 100-150 personnes en 2014 et environ 70 personnes en 2015 (plutôt des « locaux », adultes sans enfants).

↳ La formule d'une fête est un bon outil pour atteindre l'objectif fixé et un moment apprécié par les participants. Le choix de la date en fonction des événements locaux est important.

VII-2 Pédagogie en montagne avec la RNR des Partias.

Elaboré en 2013, le "projet pédagogique montagne" s'appuie sur la RNR des Partias et définit les objectifs de l'accueil des publics et les moyens pour les atteindre avec des fiches d'activités.

La RNR des Partias offre un formidable potentiel pour des projets pédagogiques liés à la montagne, avec des activités pédagogiques proposées sous plusieurs formes : atelier, sortie nature, visite guidée, rencontre, etc.

Ce document est en ligne sur le site de la LPO PACA et l'information a été diffusée aux écoles du briançonnais, mais le site est difficile d'accès pour des groupes scolaires (secteur éloigné, piste inaccessible aux bus...). Aucun projet n'a pour le moment abouti.

↳ Développer d'avantage le projet pédagogique (en parallèle de la fête des Partias) sera certainement un axe de travail important du prochain plan de gestion. Il est possible de travailler avec des petits groupes sportifs, du monde paramédical, etc. Une autre piste serait de renouveler des animations estivales, type permanence nature au sommet Serre-Che ou autour du lac des Partias...

VIII Management et soutien

VIII-1 Personnel salarié

Un salarié est affecté à la réserve naturelle des Partias :

- Vanessa FINE, Conservatrice de la RNR.

En 2014/2015, elle était aidée et remplacée par :

- Sylvain COUSSOULET, technicien naturaliste.

Le personnel de la LPO PACA participe également à la gestion de la réserve naturelle :

- Benjamin KABOUCHE, Directeur LPO PACA, assure à ce titre la direction de la réserve,
- Magali GOLIARD, Directrice adjointe LPO PACA,
- Pierre RIGAUX, Mammalogue,
- Marion FOUCHARD, Entomologiste,
- Marion MENU, Chargée de mission SIG,
- Macha MARCHAL, Assistante de direction et Vie associative,
- Marie-José ETIENNE, Comptable,
- Sébastien GARCIA, Communication.

VIII-2 Volontaires

En 2015, la LPO PACA a accueilli deux volontaires en service civique à Briançon qui ont travaillé sur la RNR :

- Coline MICHALET (sondage sur les crêtes de Serre-Chevalier, projet de la cabane pastorale et PSDRF),
- Manon LASSALLE (PSDRF).

D'autres volontaires de la région ont également contribué à l'amélioration des connaissances naturalistes de la RNR :

- Emilie MULLER (inventaires entomologiques en été)
- Alexis RENAUX (inventaires orthoptères en septembre).

VIII-3 Bénévoles

Les bénévoles apportent régulièrement leur aide pour les prospections de terrain, l'organisation d'événements la mise en place de matériel, etc. : AGRESTIS Lucien et Renée (et leurs petits-enfants), BALESTRA Robert, BARELLE-HUSTACHE Caroline, BARTEI Christine, BOCZMAC Monique, BONNEAU Pierre, BONNEAU Yvan, BROCHIER Simon, DENUNCQUES Christine, DUCOS Benoit, DUCOS Elie, EMMRY Brigitte, FAURE-GIGNOUX Germaine, FINE Bernard, FLANDIN Jean-Louis, FLIGNY Marc, HEDE Denis, LASSALLE Charlin, LASSALLE Christine, LEROY Pierre, MARTIN Philippe, MOSDALE Sylvie, NOEL Evelyne, NIERMONT Jean-Pierre, PINET Valérie, POIRE Philippe, POTIER Hugues, ROGER Claude et Marie-Christine, ZABARDI Yves.

Le travail mené sur la RNR serait impossible sans eux !

VIII-4 Partenariats

VIII-4.1 Partenaire principal : la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

La RNR est sous la responsabilité du Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur qui en a confié la cogestion à la commune de Puy-Saint-André et à la LPO PACA. La Région PACA apporte les moyens techniques et financiers afin que les gestionnaires puissent mettre en œuvre les orientations de gestion de la RNR : la conservation de la biodiversité et des paysages, les inventaires et le suivi de l'évolution de la biodiversité, la valorisation du site, l'intégration des activités humaines et la mise en place d'un système de management écologique.

VIII-4.2 La commune de Puy-Saint-André

Co-gestionnaire de la réserve naturelle, la commune de Puy-Saint-André est également un partenaire majeur pour la gestion de la réserve naturelle. Des rencontres sont régulièrement organisées, afin de faire le point sur l'avancement de la gestion (montage de projets, organisation d'événements, recrutement de stagiaires, etc.).

VIII-4.3 L'Union Européenne

La mise en œuvre du plan de gestion de la réserve naturelle régionale des Partias 2015-2016 et l'étude de faisabilité pour l'extension du périmètre de la RNR est un projet financé avec le concours de l'Union européenne. L'Europe s'engage sur le Massif Alpin avec le Fonds Européen de Développement Régional.

VIII-4.4 Autres partenaires financiers

L'Agence de l'eau a contribué au financement de l'action de protection des berges du lac des Partias. Elle aura permis d'investir dans du matériel empêchant les troupeaux de piétiner et dégrader les abords du lac.

Dans le cadre du programme "Gérons ensemble notre environnement", la Fondation de France soutien le travail de concertation pour concilier préservation des espèces de la RNR et les activités de pleine nature hivernales.

La Banque Populaire des Alpes a récompensé la LPO en lui offrant un financement pour l'initiative de la fête des Partias.

VIII-4.5 Partenaires scientifiques et techniques

Chercheurs

Jardin Alpin du Lautaret (Université de Grenoble 1) : contacts réguliers, co-encadrement du stage zone humide en 2012, relais de communication sur la réserve naturelle dans le cadre du projet

de l'ALP, réserve citée et illustrée dans le cahier N°2 de découverte du patrimoine botanique du Lautaret et du Briançonnais, d'assistance scientifique sur les inventaires botanique.

INRA : étude des communautés d'insectes dans la réserve des Partias.

Établissements publics

Office National des Forêts (ONF) : contacts réguliers avec l'UT locale. Convention partenariale ONF 05 et LPO PACA pour collaborer sur la gestion de la partie de la forêt communale de Puy-Saint-André incluse dans la RNR.

Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS) : échanges techniques sur les galliformes de montagne, sortie de contrôle.

Conservatoire Botanique National Alpin (CBNA) : convention d'échange de données, échanges réguliers avec botaniste.

Parc National des Ecrins (PNE) : convention d'échange de données, échanges techniques.

Parc Naturel Régional du Queyras (PNRQ) : échanges réguliers avec l'équipe en charge de la réserve naturelle nationale Ristolas Mont Viso.

Partenaires associatifs

Les amis des Combes : Echanges réguliers, mise à disposition d'un hébergement pour le chantier d'écovolontaires.

Centre Briançonnais de Géologie Alpine (CBGA) : Contribution à la rédaction de l'intérêt géologique de la réserve naturelle des Partias, partenaire pour les visites de la RNR.

Club Alpin Français (CAF) de Briançon : aide au projet de protection des zones d'hivernage du Tétrasyre.

Partenaires socio professionnels

Serre-Chevalier Vallée : mise à disposition des remontées mécaniques de la station pour l'accès à la réserve naturelle en hiver et en été.

Organismes locaux de guides et accompagnateurs (bureaux des guides, Syndicat National des Accompagnateurs en Moyenne Montagne, Syndicat National des Guides de Montagne, etc.) : contacts réguliers, programme d'animation.

VIII-5 Réseaux

La LPO PACA, en tant que co-gestionnaire de la RNR des Partias est membre de :

- Réserves Naturelles de France (RNF) depuis 2011,
- Réseau Régional des Gestionnaires d'Espaces Naturels (RREN) PACA,
- Educ'alpes - Réseau d'éducation à la montagne alpine - (ex - REEMA).

IX Information et communication

Site internet

La LPO PACA a développé un site internet présentant l'ensemble des actions de l'association. Une section est dédiée à la réserve naturelle des Partias (rubrique Protection / Espaces / RNR des Partias). Elle présente :

- des actualités régulières sur la RNR (opérations bénévoles, réunions, programme d'animation, etc.),
- l'organisation de la gestion de la RNR,
- sa réglementation (arrêté du conseil régional et plaquette),
- un espace documentation où sont téléchargeables plan de gestion, rapports d'activité, rapports d'étude,
- les partenaires,
- les contacts des accompagnateurs partenaires pour visiter la RNR.

Revue de presse

La LPO PACA communique régulièrement sur ses actions par le biais de communiqués de presse. En 2015, le Dauphiné Libéré a publié un bel article sur l'engagement de deux jeunes services civiques (figure 5).



Publications

Le magazine Terre Sauvage n°318 du mois de juillet 2015 a proposé un tour d'horizon de six Réserves Naturelles Régionales (RNR) de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, nées de la passion et de la volonté des hommes. Ce numéro de Terre Sauvage s'accompagne de 6 carnets de découvertes présentant chacune de ces réserves.

La LPO PACA a collaboré avec la Région PACA et Terre Sauvage pour créer ce carnet de la RNR qui est diffusé en mairie de Puy-Saint-André ainsi qu'aux partenaires.



« Une bonne façon d'acquérir de l'expérience professionnelle »

Les joues rosies par les gélées matinales, elles craquaient dans la montagne. Jeunes, vives, enthousiastes, Manon et Coline avancent d'un pas alerte au gré des indications GPS, hors des sentiers de randonnée. Qu'importent les herbes hautes et la déclivité de la pente. « Il est exceptionnel, notre cadre de travail », sourient-elles. Puis soudain, elles s'arrêtent au pied d'un mélèze aux aiguilles brunes par l'offensive de l'automne. Scrutent l'arbre au pied. Jettent un œil sur l'ensemble de la canopée. Sortent tout un attirail scientifique. Et consignent une batterie de données dans un petit ordinateur de poche. Ainsi immergées dans la réserve naturelle des Partias, les deux jeunes femmes vivent leur première véritable expérience professionnelle. Engagées par la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) de Briançon pour réaliser leur service civique, elles doivent établir un diagnostic forestier précis, rigoureux et conforme au protocole instauré par l'office national des forêts et réserves naturelles de France. Toutes les deux sont âgées de 24 ans et disposent du même cursus universitaire (master en écologie). Depuis le mois de juillet, du matin au soir, Coline Michalet et Manon Lassalle arpentent les 685 hectares de la réserve des Partias, sur les hauteurs de



Manon Lassalle et Coline Michalet ont passé trois mois dans la forêt de la réserve naturelle des Partias, dans le cadre du service civique. Photos D.L.Y.G.

Puy-Saint-André pour échantillonner la forêt. Étude du micro-habitat, mesure du diamètre, vérification des blessures, relevés du bois mort : tout est passé au peigne fin par les deux scientifiques pour établir un état de la forêt et pour vérifier sa bonne régénération. Après cinq années de cours

théoriques digérés sur les bancs de l'université, Manon et Coline ont profité du dispositif "service civique" pour mettre un pied dans la réalité de leur futur métier. « C'est une bonne façon d'acquérir de l'expérience professionnelle. J'avais envie de travailler auprès d'une association naturaliste et c'était l'oc-

cas. On réalise nos premiers véritables travaux pratiques en autonomie. Finalement, le service civique, c'est un statut hybride entre le stage et le salariat. On a plus de responsabilités qu'un stagiaire, mais on est moins bien payé qu'un salarié », précisent-elles, ravies de cette collaboration avec la LPO.

Une collaboration qui n'est pas terminée puisque, toujours dans le cadre du service civique, Manon va participer à la gestion des zones humides à La Saulce. Coline, elle, va désormais travailler sur le projet de création d'une Maison de la biodiversité à Cervi-

vières.



Étudiantes en écologie, elles ont pu mettre en pratique toutes les bases théoriques apprises à l'université. « Le service civique, c'est un statut hybride, entre stagiaire et salarié », admettent-elles.



Pour réaliser ce diagnostic forestier, les deux jeunes femmes ont appliqué à la lettre le protocole de mesures dicté par l'office national des forêts et réserves naturelles de France.

LE CHIFFRE

1 650

C'est le nombre d'arbres diagnostiqués par Manon Lassalle et Coline Michalet depuis le mois de juillet dans la réserve des Partias, à Puy-Saint-André. Soit une moyenne de 25 arbres (mélèzes, pins sylvestres, pins à crochets, sorbiers des oiseaux, alisiers blancs) sur les 66 placettes sélectionnées. Un échantillon suffisamment représentatif, selon le protocole national.



Pour Manon, Briançonnaise, ce service civique de huit mois à LPO, c'est l'occasion de mettre le pied dans la vie active. « Sans expérience professionnelle, je ne trouvais pas de boulot », confie-t-elle.

Figure 5 : article du Dauphiné libéré du 16/10/2015

X Orientations du programme d'activité 2016

Les activités planifiées pour 2016 concernent principalement :

Actions de conservation et suivi de la biodiversité

- Maintien et suivi des zone de protection d'hivernage du Tétraz lyre.
- Concertation avec l'ONF pour la coupe forestière.
- Finalisation du plan de gestion pastoral.
- Protection des abords du lac des Partias.
- Suivi des plantations.
- Suivi STOC-site et inventaires continus de la biodiversité.

Actions d'entretien et de surveillance du site

- Entretien et balisage des sentiers.
- Surveillance du site tout au long de l'année et suivi de l'éco-compteur.
- Contact régulier avec les différents acteurs du site (élus, éleveur, berger, forestier, chasseurs, randonneurs, habitants locaux, accompagnateurs et guides de montagne, etc.).

Actions de sensibilisation

- Organisation de la fête des Partias.
- Organisation de journées de sensibilisation de différents publics (scolaire, grand public, etc.).
- Poursuite du portage du projet de sentier thématique sur les crête de Serre-Chevalier.
- Gérer la pratique du survol en hélico.

Amélioration de la cabane pastorale

- La première phase de travaux se fera en 2016. La recherche de financement reste à faire pour la seconde tranche à réaliser en 2017.

Extension de la RNR

- Un projet spécifique sera déployé pour étudier la faisabilité de l'extension de la RNR, définir les enjeux, le périmètre et la nouvelle réglementation.

Préparation de l'évaluation de la gestion de la RNR

- Le premier plan de gestion quinquennal de la RNR des Partias couvrait la période 2011-2016. Dès 2016, la réflexion s'engagera sur l'évaluation de ce plan et les orientation de la gestion future.



Figure 6 : vallon de la Trancoulette, "derrière" les Partias.... © Manon Lassalle LPO PACA

XI Annexes

XI-1 Stratégie Globale pour la Biodiversité (SGB)

Agir pour la Biodiversité en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Fiche bilan 2015

Programme : *gestion de la réserve naturelle régionale des Partias*

Contexte :

La LPO PACA a signé en 2014 la charte d'engagement « **Agir pour la Biodiversité en Provence-Alpes-Côte d'Azur** » afin de s'engager concrètement à protéger, préserver, restaurer, valoriser la biodiversité en adéquation avec les politiques publiques et environnementales et en lien avec les plans d'action de la Stratégie. La LPO PACA présentera le bilan de son activité annuelle relative au programme " *gestion de la réserve naturelle régionale des Partias* " avec les critères établis dans la Stratégie globale pour la biodiversité en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Résumé du programme :

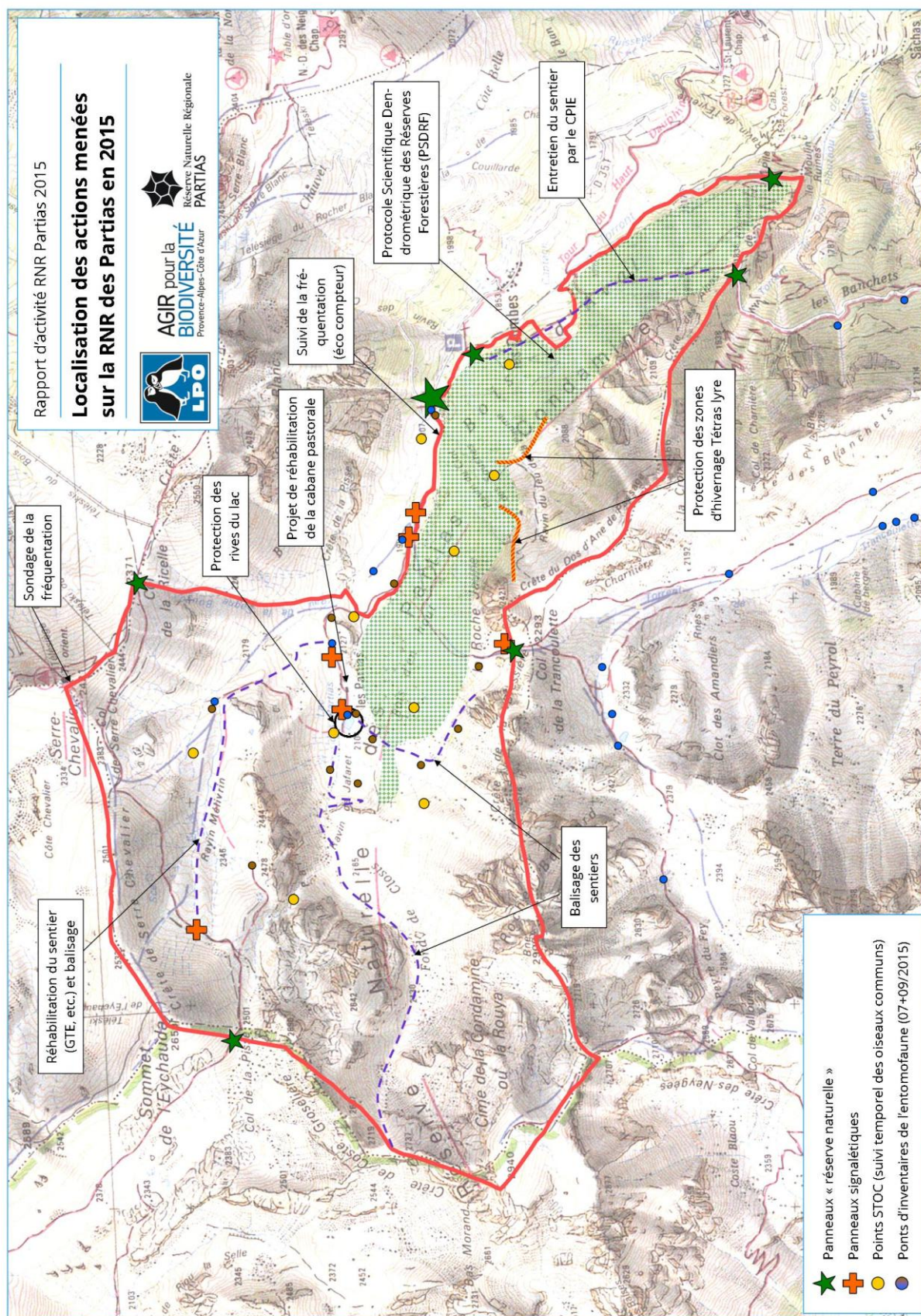
Au sein de la réserve naturelle des Partias, la LPO effectue des actions dans le but de **protéger la biodiversité et les paysages, valoriser le site, concilier les activités humaines avec la protection des milieux et des espèces, et effectuer des suivis de l'évolution de la biodiversité**. C'est dans le respect de ces critères que des actions sont effectuées annuellement. Ainsi, durant l'année 2015, différentes études ont vu le jour, notamment autour de la pratique de l'élevage et la protection des berges du lac des Partias, les suivis Tétraz lyre et notamment des zones de mise en défens ont été maintenues, ainsi que les suivis de la fréquentation humaine du site. Des aménagements sont en projet pour faciliter les activités humaines tout en protégeant les milieux, comme la réhabilitation de la cabane pastorale.

Orientations stratégiques	Objectif principal	Programme d'action / Projet
1 Une relation fondée sur la connaissance	1.1 Mobiliser tous les acteurs dans le développement des connaissances	P1 Développement et partage de la connaissance
	1.2 Analyser et mettre à disposition de l'information fiable et compréhensible par tous	
Bilan 2015	Production de données naturalistes, notamment de par la pratique de comptages nationaux (protocoles vigie nature, etc.). Mobilisation des données de sciences participatives dans <i>faune-paca.org</i> Organisation de suivis et d'expérimentation dans le cadre de la protection des galliformes de montagne, utilisation de protocoles nationaux, et partage des résultats, présentation en conférences. Echanges de données avec différents partenaires. Sensibilisation des usagers du milieu lors des journées de présence sur le terrain. Présentations publiques des activités et des résultats de la LPO au sein de la réserve, notamment lors de la « fête des Partias ».	

	Invitations publiques à participer à des animations gratuites de sensibilisation au sein de la réserve. Publication des résultats.	
2 Une relation qui protège et valorise notre patrimoine naturel commun	2.1 Protéger et reconquérir l'intégrité écologique et le potentiel adaptatif des différents types de milieux	P2 Gestion et création d'aires protégées et protection d'espèces patrimoniales menacées
	2.2 Protéger et valoriser, le cas échéant, les espèces jugées patrimoniales sur des critères écologiques, économiques ou socio-culturels	P3 Préservation et valorisation : Des milieux agricoles et pastoraux
		P4 Des milieux forestiers
		P5 Des zones humides et des milieux aquatiques
		P6 Des milieux marins et littoraux
		P7 Des milieux urbains : la biodiversité en ville
Bilan 2015	La réglementation de la réserve a été élaborée pour favoriser au maximum la protection des espèces menacées, et des milieux. Des actions sont menées en faveur de certaines espèces afin de maintenir leurs milieux favorables. Les activités humaines sont maintenues, mais contrôlées pour s'assurer qu'elles s'intègrent bien dans leur environnement. Entretien et balisage des sentiers pour faciliter la marche des randonneurs tout en les canalisant. Prise en compte et implication des différents usagers lors des actions menées au sein de la réserve. Calendrier pastoral et plan de pâturages, pour concilier l'élevage et la protection de certaines espèces en fonction des périodes. Facilitation du travail des éleveurs par la pose d'abreuvoirs, ainsi que le projet de réhabilitation de la cabane pastorale. Implication des populations locales dans la gestion de la réserve, notamment à travers la « fête des Partias ».	
3 Une relation équilibrée et cohérente dans l'aménagement du territoire et les politiques publiques	3.1 Ancrer la biodiversité au cœur de l'aménagement du territoire, dans une perspective à long terme	P8. Prise en compte de la biodiversité dans l'aménagement du territoire et dans les politiques d'urbanisme et sectorielles / SRCE
	3.2 Assurer la prise en compte de la biodiversité dans l'ensemble des stratégies politiques et actions publiques	P9 Mise en cohérence des politiques publiques par rapport à la biodiversité / éco-conditionnalité
Bilan 2015	De par sa réglementation, la réserve naturelle des Partias favorise la biodiversité dans toutes les actions effectuées. Cette réglementation stricte permet une protection sûre et durable. Les actions menées dans la réserve ont toujours un but de préservation de la biodiversité et sont en accord avec le Plan de Gestion de la réserve, qui a été validé par le CSRPN, le comité consultatif de la réserve ainsi que la Région PACA.	

4	Une relation durablement bénéficiaire et qui ne laisse pas de dette	4.1 Révéler la biodiversité comme source et facteur de développement économique durable et innovant pour injecter du dynamisme dans tous les territoires de la région	P1 0 Soutien à l'innovation environnementale et Appui aux initiatives locales de préservation et de valorisation durable de la biodiversité
		4.2 Diminuer les pollutions et les dégradations directes, actuelles et à venir, sur la biodiversité	
5	Une relation que nous contribuons tous à renouveler par nos projets et initiatives	5.1 S'appuyer sur les projets et initiatives des acteurs locaux pour entraîner un vaste mouvement ancré dans les réalités de terrain, par et pour la biodiversité	
Bilan 2015 Emploi d'accompagnateurs en montagne locaux lors de nombreuses sorties et manifestations organisées dans la réserve. Emploi d'entreprises locales favorisant les énergies renouvelables et respectueuses de l'environnement lors d'aménagements (réhabilitation cabane pastorale, création et pose des abreuvoirs, etc.). La « fête des Partias » est une journée organisée en collaboration avec la commune de Puy Saint André, où les locaux sont invités à intervenir, et sont impliqués dans le projet. La réglementation stricte de la réserve permet de diminuer les dégradations directes causées à la biodiversité. En tant que réserve naturelle, les Partias est une « vitrine », qui met en valeur la bonne conciliation des activités humaines tout en protégeant les milieux et les espèces. Médiation environnementale avec les professionnels des activités de pleine-Nature (sensibilisation du bureau des guides, accompagnateurs en montagne). Valorisation des comportements respectueux de l'environnement.			
Principes transversaux Augmenter et améliorer le cas échéant les actions de formation, d'information, de sensibilisation et d'éducation à la biodiversité Sensibilisation, information et formation			
Bilan 2015 Sensibilisation des publics touristiques et des usagers locaux. Formation sur la faune et la flore de montagne. Création et diffusion de supports de communication (plaquettes, etc.) Rédaction d'articles dans la presse spécialisée (Oiseau mag, Faune paca publication, etc.). Présentation des résultats lors de réunions publiques. Actualisation du programme sur le site internet de la LPO et diffusion d'articles dans les médias locaux (Dauphiné Libéré, etc.).			

XI-2 Carte de localisation des actions





Mobilisation
écocitoyenne
sur le territoire

La **LPO PACA**, une association au service de la **biodiversité**



Éducation à
l'environnement



Formation en
environnement

Expertise en
environnement



Protection
et gestion
de la nature

Retrouvez-nous sur : **paca.lpo.fr**

LPO PACA, Villa Saint-Jules, 6 avenue Jean Jaurès 83400 HYÈRES
Tél. : 04 94 12 79 52 - Courriel : paca@lpo.fr



**AGIR pour la
BIODIVERSITÉ**
Provence-Alpes-Côte d'Azur